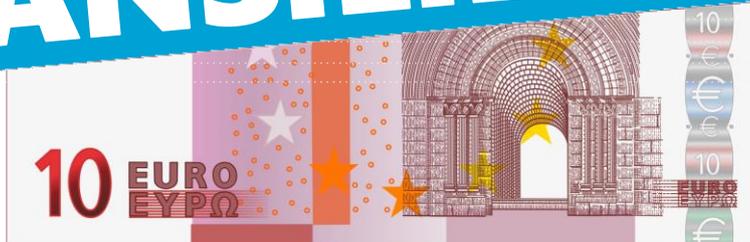


# TRANSILNIEN



## INDEMNITÉ DE SUJÉTION TRANSILNIEN L'UNSA-FERROVIAIRE ENTENDUE

Paris, février 2019

Les missions et les organisations de travail des agents sédentaires Transilien n'ont cessé d'évoluer depuis la création du métier d'agent Commercial du Service Transilien, (petits collectifs, LAF, etc.).

L'annonce de la revalorisation de l'Indemnité de Sujétion Transilien au 1<sup>er</sup> février 2019 (qui passe de 4 à 10 euros par jour) et son extension aux M1 (managers d'équipe QD) n'est que l'aboutissement des actions et revendications répétées de l'**UNSA-Ferroviaire** depuis plusieurs années.

L'**UNSA-Ferroviaire** n'est pas dupe. Si cette mesure financière semble répondre à un réel besoin d'augmentation du pouvoir d'achat des cheminots en Ile-de-France et aux problèmes d'attractivité des métiers du ferroviaire, elle n'est en réalité pour Transilien qu'un levier d'incitation au **présentéisme** (versée au prorata des jours travaillés).

L'**UNSA-Ferroviaire** reste convaincue que cette mesure à elle seule ne pourra résoudre la problématique de l'absentéisme. Sans visibilité pour les agents sur leur avenir professionnel à moyen terme, sans QVT, sans reconnaissance de

la pénibilité et de la qualité du travail accompli, cela ne peut pas fonctionner.

La Direction affirme que derrière les 5 millions d'euros permettant de financer cette mesure, ne se cache pas de nouvelles organisations du travail ou recherche de polycompétence : nous jugerons sur pièce, mais il est difficile d'y croire.

**L'UNSA-Ferroviaire continue son action : tous les agents du service commercial Transilien doivent bénéficier de l'Indemnité de Sujétion Transilien, pas seulement les M1 !**





**Autonome**  
**Positif**  
**Efficace**

